

Démarche : DérogConso - Modification temporaire de composition de produits  
Organisme : Bureau 4A, DIRECTION GENERALE DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA REPRESSION DES FRAUDES (DGCCRF)

## Identité du demandeur

|                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| Email                  | <input type="text"/> |
| Etablissement<br>SIRET | <input type="text"/> |
| Dénomination           | <input type="text"/> |
| Forme juridique        | <input type="text"/> |

## Formulaire

Cette téléprocédure (formulaire pro. DérogConso) est destinée aux opérateurs qui font face à des ruptures d'approvisionnements liées à un évènement particulier (conflit armé, grippe aviaire, etc.).

Ce formulaire permet de soumettre, à leur DD(ETS)PP de rattachement, une information à l'attention des consommateurs sur la modification temporaire de composition de leurs produits, qui sera publiée sur le site web de la DGCCRF.

### Direction départementale de rattachement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ 01
- ☐ 02
- ☐ 03
- ☐ 04
- ☐ 05
- ☐ 06
- ☐ 07
- ☐ 08
- ☐ 09
- ☐ 10
- ☐ 11
- ☐ 12
- ☐ 13
- ☐ 14

## DérogConso - Modification temporaire de composition de produits

- ☐ 15
- ☐ 16
- ☐ 17
- ☐ 18
- ☐ 19
- ☐ 21
- ☐ 22
- ☐ 23
- ☐ 24
- ☐ 25
- ☐ 26
- ☐ 27
- ☐ 28
- ☐ 29
- ☐ 2A
- ☐ 2B
- ☐ 30
- ☐ 31
- ☐ 32
- ☐ 33
- ☐ 34
- ☐ 35
- ☐ 36
- ☐ 37
- ☐ 38
- ☐ 39
- ☐ 40
- ☐ 41
- ☐ 42
- ☐ 43
- ☐ 44
- ☐ 45
- ☐ 46
- ☐

## DérogConso - Modification temporaire de composition de produits

☐ 48

☐ 49

☐ 50

☐ 51

☐ 52

☐ 53

☐ 54

☐ 55

☐ 56

☐ 57

☐ 58

☐ 59

☐ 60

☐ 61

☐ 62

☐ 63

☐ 64

☐ 65

☐ 66

☐ 67

☐ 68

☐ 69

☐ 70

☐ 71

☐ 72

☐ 73

☐ 74

☐ 75

☐ 76

☐ 77

☐ 78

☐ 79

☐ 80

☐

## DérogConso - Modification temporaire de composition de produits

- ☐ 82
- ☐ 83
- ☐ 84
- ☐ 85
- ☐ 86
- ☐ 87
- ☐ 88
- ☐ 89
- ☐ 90
- ☐ 91
- ☐ 92
- ☐ 93
- ☐ 94
- ☐ 95
- ☐ 971
- ☐ 972
- ☐ 973
- ☐ 974
- ☐ 975
- ☐ 976

Sélectionnez dans ce menu le service chargé de l'instruction votre demande.

Les demandes sont à adresser par le fabricant à sa DD(ETS)PP de rattachement, y compris pour les produits à marque de distributeur.

Toutefois, au cas particulier d'un fabricant qui fabriquerait uniquement des produits sous MDD pour un distributeur particulier, les demandes pourront être adressées par le distributeur à sa DD(ETS)PP de rattachement.

En cas d'erreur, votre demande pourra être rejetée par le service. Vous pourrez soumettre une nouvelle demande.

**ATTENTION** - Vous devez obligatoirement soumettre une demande par produit. Les champs saisis étant mémorisés dans votre navigateur, la saisie de formulaires en série est très rapide. Le non respect de cette condition entraînera le rejet de votre demande.

[www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDETSPP](http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDETSPP)

### 1. Informations de contact

Prénom et nom

# DérogConso - Modification temporaire de composition de produits

## Adresse électronique

## Téléphone

## Description du problème rencontré

Justifier la substitution d'ingrédients (en cas de demande portant sur un produit ayant déjà fait l'objet d'une dérogation, il convient de faire figurer, en complément, la mention « renouvellement dérogation »).

## Première date de fabrication estimée

A défaut de date précise, donner une date estimative.

## Fabricant (si différent du demandeur)

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photo de l'emballage

Image de 500 Ko maxi.

## Pièces justificatives

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Pièce justifiant la substitution d'ingrédients. En cas de demande adressée par un fabricant pour un produit à marque de distributeur (MDD), joindre les échanges permettant de matérialiser l'information et l'accord du distributeur. Le format .msg n'est pas accepté.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Pièce justifiant la substitution d'ingrédients. En cas de demande adressée par un fabricant pour un produit à marque de distributeur (MDD), joindre les échanges permettant de matérialiser l'information et l'accord du distributeur. Le format .msg n'est pas accepté.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce justificative

Pièce justifiant la substitution d'ingrédients. En cas de demande adressée par un fabricant pour un produit à marque de distributeur (MDD), joindre les échanges permettant de matérialiser l'information et l'accord du distributeur. Le format .msg n'est pas accepté.

## 2. Informations relatives au produit (pour publication)

### Catégorie du produit, rayon

Ex. Céréales, pâtes et produits de boulangerie

NOTA : les déclarations pour les produits cosmétiques sont ouvertes à dater du 12/07/2022.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐

## DérogConso - Modification temporaire de composition de produits

- ☐ Alcools et vin
- ☐ Aliments diététiques, compléments alimentaires
- ☐ Aliments pour bébés
- ☐ Aliments pour animaux domestiques
- ☐ Aliments pour animaux d'élevage
- ☐ Boissons non alcoolisées
- ☐ Cacao, café et thé
- ☐ Céréales, pâtes et produits de boulangerie
- ☐ Cosmétiques
- ☐ Eaux
- ☐ Fruits et légumes
- ☐ Graisses végétales, margarines et huiles
- ☐ Herbes et épices
- ☐ Lait et produits laitiers
- ☐ Miel et gelée royale
- ☐ Noix et graines
- ☐ Oeufs et produits à base d'oeufs
- ☐ Plats préparés et snacks salés
- ☐ Produits de la pêche et d'aquaculture
- ☐ Produits sucrés
- ☐ Soupes, sauces et condiments
- ☐ Viandes

### Cause de la demande de dérogation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Conflit en Ukraine
- ☐ Grippe aviaire

### Dénomination du produit

Attention, OBLIGATOIRE : remplir un formulaire par produit.

Utiliser une casse ordinaire, accentuée : pas de 100% majuscules.

Ex. Céréales croustillantes avoine

### Marque

Marque ET nom d'enseigne de MDD, lorsque l'enseigne ne figure pas dans le nom de marque.

Utiliser une casse ordinaire, accentuée : pas de 100% majuscules.

Ex. Bio Village Leclerc

# DérogConso - Modification temporaire de composition de produits

## Conditionnement

Ex. 4 x 200g

## Code barre EAN (GTIN)

Le code barre doit être saisi SANS ESPACE, c'est impératif.

S'il s'agit d'un produit SANS code-barre, merci d'inscrire la mention "NA".

Utilisez l'espace uniquement pour séparer plusieurs codes éventuels pour un même produit (cas de « deux paquets pour le prix d'un » ou « +20% gratuit »).

Ex : 3664707161367 366129561019

## Nature du décalage entre le produit et son étiquetage

Ne pas utiliser de retours à la ligne.

Ex. Liste des ingrédients inexacte suite au remplacement de la lécithine de tournesol (E322) par des mono et diglycérides d'acides gras (E471).

## Impact allergènes

Le décalage a un impact sur les allergènes.

Cette case ne concerne que certains ingrédients alimentaires. Pour les cosmétiques, ne jamais cocher cette case.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

## Modalités d'information des consommateurs

Ne pas utiliser de retours à la ligne.

Ex. Apposition d'un autocollant. Ajout de la mention DEROG dans le pavé de datage au jet d'encre. Lien vers la page web de la marque où obtenir des informations plus détaillées.

## Engagement

Les informations soumises sont exactes et seront, pour partie, rendues publiques sur les sites de la DGCCRF et du Ministère chargé de l'Économie.

Toute déclaration frauduleuse est passible de sanctions pénales.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non